

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER

*17 juin 2021 - Dugny - 9h30
(Séance plénière n°14)*

Compte-rendu

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Croult Enghien Vieille Mer s'est réunie le jeudi 17 juin 2021 à 9h30 à Dugny (Seine-Saint-Denis), dans la salle Henry Salvador.

Les pièces suivantes ont été envoyées avec la convocation :

- Arrêté préfectoral de composition de la CLE en date du 21 mai 2021
- Projet de règles de fonctionnement
- Rapport d'activité 2020

Vingt-sept (27) membres de la CLE étaient présents à cette séance. Vingt-et-un (21) membres de la CLE avaient donné pouvoir pour être représentés.

| | Nb total de membres | Présents | Pouvoirs |
|---|---------------------|-----------|----------|
| Collège des élus | 37 | 13 | 13 |
| Collège des usagers | 17 | 8 | 3 |
| Collège de l'Etat | 12 | 6 | 5 |
| Total | 66 | 27 | 21 |
| | | 48 | |
| Quorum des 2/3 des membres présents ou représentés | | 44 | |

ORDRE DU JOUR

1ère Partie : Présidence de M. Belaïde BEDREDDINE – Président par intérim de la CLE

1. Ouverture de la séance
2. Présentation du SAGE et des règles de fonctionnement de la CLE
3. Adoption des règles de fonctionnement de la CLE
4. Élection du Président de la CLE

2^{ème} partie : Présidence du Président de la CLE

5. Élection des trois Vice-Présidents de la CLE
6. Élection des trois membres du bureau
7. Rapport d'activité de la CLE 2020 - Points sur les études en cours et à venir

Étaient présents ou représentés :

| Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux | | | |
|---|---|----------------|-------------------|
| NOM | FONCTION | Présent | Représenté |
| Monsieur Charles ABEHASSERA | Conseiller municipal de Domont | ✓ | |
| Monsieur Dominique BAILLY | Maire de Vaujours | | ✓ |
| Monsieur Éric BATTAGLIA | Maire d'Ezanville | | ✓ |
| Monsieur Belaïde BEDREDDINE | Conseiller départemental de Seine St Denis – Direction de l'Eau et de l'Assainissement | ✓ | |
| Madame Sandra BILLET | Maire de St Leu La Forêt | | ✓ |
| Monsieur Jean-Michel BLUTEAU | Vice-Président de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est | | ✓ |
| Monsieur Jean-Charles BOCQUET | Conseiller municipal délégué de St WITZ | ✓ | |
| Monsieur Jean-Claude BODIN | Conseiller régional | | ✓ |
| Monsieur Patrick CANCOUËT | Maire de Groslay | | |
| Monsieur Hamid CHABANI | Vice-Président du SIAAP | | ✓ |
| Monsieur Michel CLAVEL | Adjoint au Maire de Dugny | | ✓ |
| Monsieur Didier DAGONET | Vice-Président du PNR Oise Pays de France | | |
| Monsieur Daniel DESSE | Vice-Président du Conseil Départemental du Val d'Oise | | |
| Monsieur Jean-Michel DUBOIS | Adjoint au Maire de Gonesse | | |
| Monsieur Fouad EL KOURADI | Adjoint au Maire d'Aulnay-sous-Bois | | |
| Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT | Président du SIARE | | ✓ |
| Monsieur Jean-Claude FOYE | Adjoint au Maire de Tremblay en France | ✓ | |
| Madame Nadège GROSBOIS | Conseillère départemental de Seine St Denis | | |
| Monsieur Didier GUEVEL | Maire de Le Plessit Gassot | ✓ | |
| Monsieur Cumhur GUNESLIK | Adjoint au Maire de Clichy-Sous-Bois | | ✓ |
| Monsieur Massinissa HOCINE | Conseiller municipal d'Aubervilliers | ✓ | |
| Monsieur BENOIT JIMENEZ | Président du SIAH | ✓ | |
| Monsieur Bertrand KERN | Vice-Président de l'EPTB Grands Lacs de Seine | | ✓ |
| Monsieur Patrick KONIECZNY | Vice-Président de l'EPT Plaine Commune | ✓ | |
| Madame Séverine MAROUN | Vice-Présidente de la Métropole du grand Paris | | |
| Monsieur Jean-Claude OLIVA | Vice-Président de l'Établissement Public Territorial Est ensemble | | |
| Monsieur Jean-Abel PECAULT | Adjoint au Maire du Pré-Saint-Gervais | | ✓ |
| Madame Eugénie PONTHER | Adjointe au Maire d'Epinaux-sur-Seine | ✓ | |

| | | | |
|---------------------------------|---|----|----|
| Monsieur Gilles POUX | Maire de la Courneuve | | |
| Madame Aïssa SAGO | Vice-Présidente de l'EPT Terres d'Envol | | |
| Monsieur Philippe SELOSSE | Adjoint au maire d'Ecouen | ✓ | |
| Madame Nadine SENSE | Adjointe au maire de Franconville | ✓ | |
| Monsieur Luc STREHAIANO | Président de l'agglomération Plaine Vallée | | ✓ |
| Monsieur Philippe SUEUR | Maire d'Enghien les Bains | ✓ | |
| Monsieur Eddy THOREAU | Vice-Président de la communauté d'agglomération Roissy pays de France | | ✓ |
| Madame Laurence TROUZIER-ÊVEQUE | Conseillère communautaire de l'Agglomération du Val Parisis | ✓ | |
| Madame Patricia VAVASSORI | Adjointe au Maire de Rosny-Sous-Bois | | |
| | | 13 | 13 |

| Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations | | | |
|--|------------------------------|----------------|-------------------|
| ENTITÉ | NOM | Présent | Représenté |
| Aéroport de Paris | Monsieur Éric CHAUVIERE | | ✓ |
| ASSARS | Monsieur Daniel NENIN | ✓ | |
| Association des Organismes HLM de la Région d'Ile de France (AORIF) | Monsieur VIDON | | |
| Association Aulnay Environnement | Monsieur Christian BAUSSON | ✓ | |
| Association Environnement 93 | Monsieur Claude SCHNEIDER | ✓ | |
| Association Val d'Oise Environnement | Madame Marie-Hélène MELO | ✓ | |
| Chambre départementale de Commerce et d'industrie du Val d'Oise | Monsieur Frédéric VERNHES | | |
| Chambre d'agriculture de région Ile de France | Monsieur Guillaume MORET | ✓ | |
| FPPMA 75, 92, 93, 94 | Monsieur Jean-Noël HUETTE | | |
| FPPMA 95 | Monsieur Bernard BRETON | ✓ | |
| ORGECO | Monsieur Raymond TIROUARD | | ✓ |
| Syndicat des propriétaires fonciers non bâtis | Monsieur SAGOT | | ✓ |
| Service des canaux de la Ville de Paris | Monsieur Jean-François RAUCH | | |
| SMAEP DAMONA | Monsieur Francis MALLARD | ✓ | |
| SEDIF | | | |
| UFC Que Choisir | Madame Rose-Line STABLO | ✓ | |
| | | 8 | 3 |

| Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics | | | |
|--|-------------------------|---------|------------|
| ENTITÉ | NOM | Présent | Représenté |
| Préfecture de la Région Ile-de-France | Madame Isabelle KAMIL | | ✓ |
| Préfecture de Seine Saint Denis | | | |
| Préfecture du Val d'Oise | Mme Catherine GIRARD | ✓ | |
| Agence de l'Eau Seine-Normandie | Madame Lydia PROUVÉ | ✓ | |
| Agence Française de la biodiversité | Madame Magali CHARMET | | ✓ |
| ARS | Madame Astrid RÉVILLON | ✓ | |
| DDT du Val d'Oise | Monsieur Ulrich DREUX | ✓ | |
| DRIEA | Monsieur Jeremy DEBERT | ✓ | |
| DRIEE Ile-de-France | Madame Isabelle KAMIL | | ✓ |
| DRIAAF | Monsieur Gilles COLLET | | ✓ |
| Grand Paris Aménagement | Madame Miliça VASSIC | ✓ | |
| Délégation d'Ile de France et du centre val de Loire du centre national de la propriété forestière | Monsieur Nicolas MOREAU | | ✓ |
| | | 6 | 5 |

Étaient également présents :

M. Éric CHANAL (SIAH), **Mme Amparo MARTAUD** (SIARE), **Mme Véronique LANIER** (CD93 – DEA93), **M. Benoit LE FOLL** (EPT Plaine commune), **Mme Muriel VANNIER** (CA Val Parisis), **Mme Aline GIRARD** (SAGE Croult Enghien Vieille Mer).

1ère partie : sous la présidence de M. Belaïde BEDREDDINE – Président par intérim de la CLE Croult-Enghien-Vieille Mer

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9h45 par Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Président par intérim de la CLE Croult-Enghien-Vieille Mer, après avoir vérifié que le Quorum des 2/3 des membres présents ou représentés, nécessaire pour adopter les règles de fonctionnement, était atteint.

Le secrétaire de séance désigné est M. Jean-Charles BOCQUET

Présentation du SAGE

Mme Aline GIRARD rappelle que le SAGE est un outil de planification pour une gestion équilibrée, durable et intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, établi à l'échelle du bassin versant, ce qui permet de s'affranchir des limites administratives et harmoniser les actions menées dans le domaine de l'eau. Pour le SAGE CEVM, ce territoire est constitué de six masses d'eau superficielles dont l'exutoire est la Seine et d'une masse d'eau souterraine.

L'élaboration du SAGE est avant tout une démarche de concertation locale qui est incarnée par la Commission Locale de l'Eau.

La plus-value d'un SAGE est de donner à l'action technique une véritable ambition politique, d'inscrire la gestion de l'eau dans les dynamiques territoriales et d'organiser les actions dans une vision stratégique claire.

Le SAGE est également un document de planification qui fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau, de manière à satisfaire les besoins de chacun sans porter atteinte aux milieux aquatiques et ainsi garantir sur le long terme une eau de qualité en quantité suffisante. Le SAGE est composé de deux documents, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement, dont la portée juridique a été renforcée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de décembre 2006. Une fois le SAGE approuvé, les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau et les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) doivent être rendus compatibles avec le PAGD et le règlement du SAGE sera opposable aux tiers.

La démarche SAGE a été initiée dès 2004 mais elle a réellement commencé en 2011 avec l'arrêté de définition du périmètre du SAGE et l'arrêté de composition de la CLE. Les différentes étapes d'élaboration du SAGE ont été successivement franchies (2014 État initial, 2015 diagnostic, 2016 scénario tendanciel, scénarii alternatifs et définition de la stratégie, 2018 premier adoption du SAGE par la CLE, 2019 consultation du public, 2020 approbation par arrêté préfectoral).

Le SAGE est aujourd'hui en phase de mis en œuvre.

Présentation et approbation des règles de fonctionnement

Le projet de règle de fonctionnement, qui précise notamment le fonctionnement de la CLE et de ces instances ainsi que les modalités d'élection du Président et des membres du bureau, est présenté par Mme Aline GIRARD, animatrice du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer.

Les règles de fonctionnement de CLE présentées ce jour sont quasiment identiques aux précédentes. La principale modification consiste à pourvoir réunir la CLE en visioconférence pour pallier à toutes évolutions de la situation sanitaire et en cas de mouvements sociaux (grève des transports) ou de conditions climatiques extrêmes (canicule).

M. BEDREDDINE demande à l'assemblée si, à la lecture du document qui leur a été transmis avec l'invitation, celle-ci a des modifications à apporter ou des questions à poser. Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote à main levée.

Résultat du vote :

- *Pour : 48*
- *Contre : 0*
- *Abstention : 0*

Les règles de Fonctionnement sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Élection du Président de la CLE

M. BEDREDDINE rappelle que, conformément à l'article L212-4 du code de l'environnement, le Président de la commission locale de l'eau est élu parmi et par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

Il informe qu'il a reçu la candidature de M. Benoit JIMENEZ, Président du SIAH Croult et Petit Rosne. Il invite les autres candidats à se faire connaître.

M. JIMENEZ est l'unique candidat à se présenter.

M. BEDREDDINE invite M. JIMENEZ à exposer sa candidature.

Il est procédé au vote par les membres présents ou représentés du collège des collectivités territoriales.

Résultat du vote

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

La Commission Locale de l'Eau, après avoir délibéré, déclare élu Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, Benoit JIMENEZ, à l'unanimité des suffrages et dès le premier tour.

M. BEDREDDINE félicite le nouveau Président de la CLE et l'invite à le rejoindre à la tribune.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, M. JIMENEZ adresse quelques mots de remerciements aux membres de la CLE de lui avoir renouvelé leur confiance pour continuer à mener ensemble ce travail engagé depuis maintenant près de 10 ans.

2nd partie : sous la présidence du Président de la CLE

Élection des Vices Président de la CLE

M. JIMENEZ rappelle que les 3 Vice-Présidents de la CLE sont issus du collège des représentants des collectivités et sont élus uniquement par les membres de ce même collège. Les Vice-Présidents sont également les Présidents des 3 commissions thématiques.

M. JIMENEZ indique qu'il a reçu la candidature de :

- M. BELAÏDE BEDREDDINE, Conseiller Départemental de Seine Saint-Denis et Vice-Président de la CLE sortant
- Madame Laurence TROUZIER-ÊVEQUE, Conseillère communautaire de l'Agglomération Val Parisis et Vice-Présidente du SIARE
- M. Didier GUEVEL, Maire du Plessis-Gassot et Vice-Président du SIAH Croult et Petit Rosne

M. JIMENEZ invite les autres candidats à se faire connaître.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Il est procédé au vote à main levée par les membres présents ou représentés du collège des collectivités territoriales.

Candidature de M. Bedreddine

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

Candidature de Mme Trouzier-Êveque

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

Candidature de M. Guevel

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

La Commission Locale de l'Eau, après avoir délibéré, déclare élu Vice-Présidents de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Croult Enghien Vieille Mer à l'unanimité des suffrages exprimés, M. Belaïde BEDREDDINE, Mme Laurence TROUZIER-ÊVEQUE et M. Didier GUEVEL

Élection des membres du bureau représentant le collège des collectivités territoriales

M. JIMENEZ rappelle que les 3 membres du bureau représentant le collège des collectivités territoriales sont issus du collège des représentants des collectivités et sont élus uniquement par les membres de ce même collège. Ils sont également Vice-Présidents des commissions thématiques.

M. JIMENEZ indique qu'il a reçu la candidature de Mme Nadine SENSE, adjointe au maire de Franconville et Vice-Présidente du SIARE.

M. JIMENEZ invite les autres candidats à se faire connaître. Deux membres de la CLE se portent candidats :

- M. Jean-Charles BOCQUET, conseiller municipal de St Witz, Vice-président du SIAH
- M. Massinissa Hocine, conseiller municipal d'Aubervilliers

Il est procédé au vote à main levée par les membres présents ou représentés du collège des collectivités territoriales.

Candidature de Mme Sense

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

Candidature de M. Bocquet

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

Candidature de M. Hocine

Résultats :

- Pour : 26
- Abstention : 0
- Contre : 0

La Commission Locale de l'Eau, après avoir délibéré, déclare élus membres du bureau de la CLE, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme Nadine SENSE, M. Jean-Charles BOCQUET et M. Massinissa HOCINE.

Pour mémoire, M JIMENEZ rappelle que le bureau de la CLE se compose également de 3 représentants du collège des usagers et de 3 représentants du collège de l'État, qui ont été élus en décembre 2017 suite au renouvellement complet de la CLE.

Suite aux élections qui viennent de se tenir, le nouveau Bureau de la CLE est installé.

| BUREAU DE LA CLE | |
|--|---|
| Président | M. Benoit JIMENEZ (SIAH) |
| Vice-Présidents de la CLE | M. Belaïde BEDREDDINE (Conseil départemental 93) Mme Laurence TROUZIER-ÊVEQUE (CA Val Parisis) M. Didier GUEVEL (Le Plessis Gassot) |
| Représentants du collège des « collectivités territoriales » | Mme Nadine SENSE (Franconville) M. Jean-Charles BOCQUET (St Witz) M. Massinissa HOCINE (Aubervilliers) |
| Représentants du collège des « usagers » | Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques Environnement 93 Chambre interdépartementale d'agriculture |
| Représentants du collège de l' « État » | DRIEE Agence de l'eau Seine Normandie DDT 95 |

Rapport d'activités 2020 et point sur les études en cours et à venir

Le rapport d'activités 2020 a été transmis aux membres de la CLE en amont de la réunion. En 2020, du fait de la situation sanitaire, et dans l'attente d'un nouvel arrêté de composition de la CLE suite aux élections municipales, le nombre de réunion de la CLE et de son bureau a été restreint. Seul un bureau s'est tenu en février 2020, visant à préparer le rapport d'activité 2019, le programme d'action 2020 et le budget 2020.

Étude d'inventaires des zones humides

Un inventaire des zones humides est en cours depuis janvier 2019. Fin 2020, 84% des secteurs potentiellement humides ont été expertisés et 207 zones humides ont été identifiées soit 102 ha nouvellement cartographiés. Il existe un très fort morcellement de ces milieux humides dont une grande majorité inférieure à 1 ha. Le copil de cette étude s'est réuni 2 fois en 2020. Les inventaires se poursuivront en 2021.

Étude de gouvernance

Afin d'identifier la structure qui portera le SAGE en phase de mise en œuvre, une étude de gouvernance a été lancée en juin 2019. 4 scénarii ont été proposés lors du copil de janvier 2020. Pour les mêmes raisons que précédemment, les réflexions ont peu avancées en 2020 et aucun scénario n'a été arrêté.

Étude du référentiel des paysages de l'eau

Cette étude a été lancée en 2021. Ce référentiel doit constituer le futur document de référence pour la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère, de fonctionnalité écologique et de valorisation sociale sur le territoire du SAGE. L'approche par la thématique des paysages permet d'intégrer les interrelations et complémentarités entre la trame verte et bleue, la gestion des eaux pluviales, les déplacements doux, ou encore les espaces de sports et de loisirs. Ce référentiel doit déboucher sur un cahier de recommandation.

Avis de la CLE

24 avis ont été rendu en 2020 dont :

- 8 sur des documents d'urbanisme
- 6 sur des dossiers ICPE
- 9 sur des dossiers loi sur l'eau
- 1 sur une concertation préalable

Il est procédé au vote à main levée par les membres de la CLE présents ou représentés.

Résultat du vote :

- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

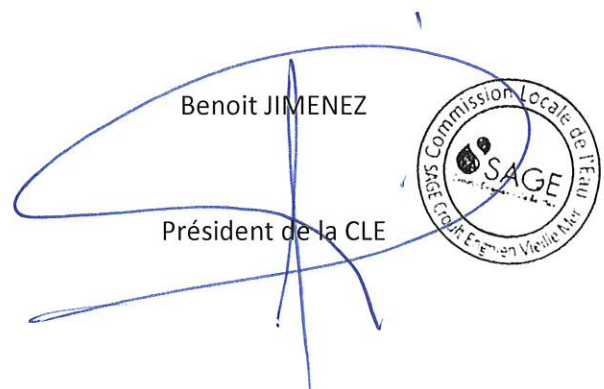
Information

Le site internet du SAGE (www.sage-cevm.fr) dispose d'un espace réservé aux membres de la CLE sur lequel sont déposés l'ensemble des pièces propres à chaque réunion de CLE, de bureau, de commission thématique (rapports, cartes....).

Les membres de la CLE recevront prochainement par courriel la procédure pour accéder à cet espace membre via un code d'accès.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, M. JIMENEZ conclut la séance.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Benoit JIMENEZ
Président de la CLE

A blue ink signature of Benoit JIMENEZ is written over the text. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Commission Locale de l'Eau' around the top edge, 'SAGE' in the center, and 'SAGE Croutl Enghien Vieille Mer' around the bottom edge. There is also a small logo in the center of the stamp.